

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 MARS 2015

PROCES-VERBAL

L'an deux mille quinze, le 11 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de M. MERCIER Lucien, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. MERCIER L. Maire - Mme PULLANDRE E. – M. LE GUENIC T. – Mme PASQUIET AM. - M. BIHANNIC L. - Adjoints - MM. ROBIN A. - VINCENT P. - NORMANT P. - Mme PEROU I. – M. TURBOT N. – Mme BEUREL P. - M. KERGUS M. – Mme TOINEN A. - M. COZ H.

PROCURATIONS : Mme HARRIVEL M. à M. BIHANNIC L. - Mme GUELOU S. à M. MERCIER L. – Mme FAMEL A. à M. ROBIN A.

ABSENTS : M. CASTREC A. – Mme BINOIS S.

SECRETAIRE DE SEANCE TURBOT N.

M. le Président déclare la séance ouverte.

11/2015 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

M. Le Maire, présente à l'Assemblée le projet de remise en état d'un mur et aménagement du site commémorant la mémoire d'un pilote canadien un coût global de 11 588.66 € H.T..

Dès lors il demande au Conseil de se prononcer sur ces travaux et précise qu'il convient, dans l'affirmative, de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE les travaux de remise en état d'un mur et aménagement du site commémorant la mémoire d'un pilote canadien ;

S'ENGAGE à les démarrer en 2015 et à en assurer le financement lors du budget primitif 2015 ;

SOLLICITE l'octroi d'une subvention au titre de la D.E.T.R. ;

AUTORISE M. Le Maire à signer une autorisation d'urbanisme si nécessaire pour réaliser ces travaux ;

APPROUVE le plan de financement comme suit :

• Dépenses :	
- Travaux :	11 188.66 €
- Plaque commémorative	400.00 €
• Recettes :	
- D.E.T.R. :	3 476.00 €
- ONAC/VG	3 476.00 €
- Commune :	4 636.66 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 40.

Affiché le 13 mars 2015

En exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire
Lucien MERCIER